



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **AIDE ALIMENTAIRE : LE PREFET A RECU LES REPRESENTANTS DE LA GRANDE DISTRIBUTION ET LES ASSOCIATIONS**

Arras, le 18 décembre 2020

La crise sans précédent que traverse notre pays a entraîné une hausse conséquente de la demande d'aide alimentaire, pouvant même atteindre +50% dans certains territoires. Dans le Pas-de-Calais, plus de 70 000 personnes bénéficient de cette aide.

La situation économique actuelle a mis en exergue le besoin d'accompagner le secteur associatif, majoritairement bénévole, afin de sécuriser l'approvisionnement en denrées et en produits d'hygiène pour les personnes en difficulté.

Les associations ont fait part d'une baisse des dons émanant des grandes surfaces, concernant notamment les produits carnés. Ces dernières regrettent également que certains dons aient des dates limites de consommation trop courtes.

**C'est pourquoi Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a reçu ce jour, à la préfecture du Pas-de-Calais, les associations d'aide alimentaire ainsi que les représentants de la grande distribution.** Le but de cette réunion était de pouvoir échanger sur le fonctionnement actuel de l'aide alimentaire et d'envisager la mise en place d'actions communes visant à améliorer les approvisionnements des associations tant en volume qu'en qualité.

#### *Focus sur les actions à mener*

Les acteurs de l'aide alimentaire et ceux de la grande distribution doivent développer leurs partenariats afin de pouvoir répondre ensemble aux demandes croissantes d'aide de la population. La rencontre de ce jour a permis d'identifier les leviers d'action à mettre en œuvre dans l'intérêt de tous. Le préfet du Pas-de-Calais sera attentif aux partenariats et aux coopérations ainsi mises en place.

**Les services de l'Etat sont entièrement mobilisés pour aider le secteur associatif; des dispositifs et des enveloppes financières sans précédent ont été et sont encore déployés (cf annexe).**

#### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)